

Compte Rendu Technique – COTECH du 1/04/2022 **Evaluation des besoins et des ressources en eau sur le** **périmètre du SAGE Baie de Lannion**



Date : 1er avril 2022

Rédaction : Olivier BRICARD

Relecture : Olivier BRICARD

Version : #0.1 du 02/05/2022

Objet :

1. Restitution des éléments d'analyse de la phase n°1 « consolider un état des lieux hydrologique » de l'étude.

Etaient présents :

Structure	Prénom et nom	Adresse mail
Syndicat Mixte Goas Koll Traou Long	M. Jean-Yves LE CORRE (président)	
DREAL Bretagne	M. Olivier NAULEAU	
Office Français pour la Biodiversité (OFB)	Mme Hélène ANQUETIL	helene.anquetil@ofb.gouv.fr
Office Français pour la Biodiversité (OFB)	M. Pascal HUS	
SAGE ATG, Guingamp Paimpol Agglomération	Mme Emilie KOLODZIEJCZYK	e.kolodziejczyk@guingamp-paimpol.bzh
SAGE Léon – Trégor PETR Pays de Morlaix	M. Myriam LAUNAY	sageleontregor@paysdemorlaix.com
Guingamp Paimpol Agglomération	M. Jordan CLERMONT	
Guingamp Paimpol Agglomération	Mme Juliette MOREAU	
SDAEP 22	M. Yann CAUET	yann.cauet@sdaep22.fr
Chambre d'agriculture (CRAB)	M. Charles DAVID	charles.david@bretagne.chambagri.fr
Chambre d'agriculture (CRAB)	Mme Justine CHOQUER	justine.choquer@bretagne.chambagri.fr
AELB	M. Pierre POD'HOMME	
LTC - Lannion-Trégor-Communauté	Mme Gwenaëlle BRIANT	gwenaelle.briant@lannion-tregor.com
LTC - Bassin versant Vallée du Léguer	M. Samuel JOUON	samuel.jouon@lannion-tregor.com
LTC – Chargé de mission planification PLUiH	M. Etienne ROISNE	
LTC – facilitatrice des trois plans PLUi-HPCAET PDM	Mme Mélanie BIET	

LTC – SAGE Baie de Lannion	Mme Annie Bras-Denis, Présidente CLE du SAGE	-
LTC – Directeur Eau et Assainissement	M. Stéphane GUICHARD	
LTC- SAGE Baie de Lannion	Mme Lucie CHAUVIN	Lucie.chauvin@lannion-tregor.com
EGIS	M. Olivier BRICARD	Olivier.BRICARD@egis.fr

Excusés :

Structure	Prénom et nom	Adresse mail
DDTM 22	M. Bruno LEBRETON	bruno.lebreton@cotes-darmor.gouv.fr
Région Bretagne (RB)	Mme Enora KEROMNES	Enora.KEROMNES@bretagne.bzh
Conseil Départemental 29 SEA	Mme Nathalie BARRAIS	
Conseil Départemental 22	Mme Françoise LIDOU	
Eau et rivières de Bretagne	Mme Dominique LE GOUX	dominique.legoux@eau-et-rivieres.org
EGIS	Mme Rabab YASSINE	Rabab.YASSINE@egis.fr
Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)	M. Valentin SERBIELLE	valentin.serbielle@eau-loire-bretagne.fr

Compte rendu présenté selon le déroulé de la présentation d'EGIS.

ECHANGES

INTRODUCTION

Mme BRAS-DENIS (LTC), présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion, ouvre cette réunion qui présente le diagnostic et l'exploitation des données analysées sur la ressource en eau.

CARACTERISTIQUE DES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

Les chiffres sur la démographie présentée sont de 2018. Il a été demandé d'actualiser ces chiffres avec les données INSEE 2020 et d'estimer la population touristique et sa répartition.

Le SAGE baie de Lannion a été découpé en 8 unités de gestion (hors bassins côtiers Nord). Tous les résultats ont été présentés par unité de gestion.

Des graphiques complémentaires de pluies efficaces sont attendus sur toutes les stations météorologiques utilisées à l'identique de celui présenté à la station de Lannion dans le diaporama.

ANALYSE DE L'HYDROLOGIE INFLUENCEE

Le Min Ran en 2003 à Kergomar : des prélèvements importants sont constatés par rapport au débit du cours d'eau par Egis. Le Cotech confirme cette affirmation. Cependant, il n'y a jamais eu d'assec sur le cours d'eau. En 2003, les prélèvements AEP étaient importants (proche des 100 % du débit du cours d'eau). La réalisation des jaugeages entre 2002 à 2004, dont les résultats ont été présentés en COTECH, avaient pour objectifs de définir les flux d'azote sur ce cours d'eau. Le Min Ran n'ayant pas de station de mesure de son débit en continu, une régionalisation via l'outil SIMFEN a été réalisée à partir d'une station du Léguer. Cette régionalisation n'est pas satisfaisante. Elle pourrait être faite à partir de la station du

Yar mais la géologie est différente (présence d'une nappe qui soutient les étiages). Une comparaison avec les cartes Consensus 2012 de l'IRSTEA sera réalisée sur les résultats obtenus sur le module et QMNA5. Un groupe technique composé de l'OFB, du SAGE, de la DREAL et d'Egis se réunira pour tenter de trouver la meilleure option pour l'estimation des débits du Min Ran et des cours d'eau côtiers ne disposant pas de station de mesure.

⇒ *DREAL, OFB, SAGE BL et EGIS se sont réunis le 8 avril 2022 en visio*

Les gradients de couleurs des légendes des cartes doivent être revus. En effet, Egis a souhaité mettre en avant les différences dans les résultats obtenus par unité de gestion. Les gammes de couleur doivent être ajustées pour que les différences soient plus en relation avec des cartes que l'on ferait à une échelle régionale. Les résultats cartographiques seront donc plus homogènes.

Une station de mesure du débit (ou plutôt hauteur d'eau) a été récemment installée sur le Min Ran. LTC doit pouvoir mettre cette donnée récente à disposition.

Le VCN30 spécifiques est à regarder en complément du QMNA5 qui est l'indicateur principal retenu par Egis.

BILANS DES PRELEVEMENTS ET REJETS

Prélèvements :

AEP

Les prélèvements AEP moyens sur 1 année et mensuels ont été présentés. Ces prélèvements montrent une sur-sollicitation des prélèvements au mois d'août (de +2 à +47 % suivant les unités de gestion). D'une année sur l'autre, il peut y avoir des variations. C'est le cas de la station sur le Yar qui a été sur-sollicitée aux mois de mai-juin 2019 lors des changements du système de traitement sur l'usine de Mézou Traou Long.

Morlaix-Co demande si une interconnexion est possible pour fournir de l'eau à Lanmeur est possible. LTC ne pourra pas répondre à cette sollicitation.

Egis a travaillé sur des données mensuelles de prélèvements AEP quand il en disposait. A défaut, quand cela n'a pas été possible, le volume prélevé a été divisé par 12 pour estimer un débit annuel (cas rencontrés sur le légier intermédiaire et le Guic). Dans le cas du projet d'arrêté cadre de gestion de la ressource en eau en période de sécheresse dans le département des Côtes-d'Armor, il sera demandé une transmission des données hebdomadaires des prélèvements au moment des prises d'eau du 15 mars au 15 novembre. La transmission des données sur une année entière (routine plus facile à mettre en place et intérêt pour l'acquisitions des connaissances) serait judicieuse.

Le projet d'arrêté est consultable à partir de ce lien :

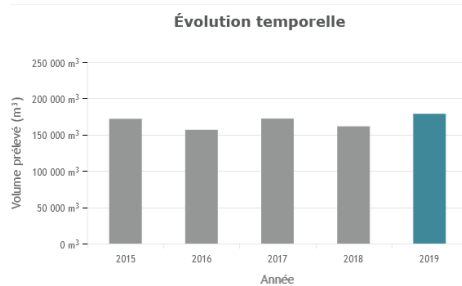
https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2022/04/Projet_ACS_22_VF_01_02_2022-1.pdf

Le diaporama du Bureau du SAGE 1du 8/03 présentant ce projet d'arrêté est consultable à partir de ce lien :

https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2022/04/SAGEBL_BU-REAUCLE_18032022_doc_preparatoire.pdf

Industrie :

Les entreprises BNPE recensées au démarrage de l'étude n'ont pas déclaré de prélèvement de plus de 7000 m³/an en 2019. Cependant, une nouvelle consultation de la BNPE en 2022 fait ressortir une nouvelle usine : Usine de SIMETI dont le prélèvement dans la nappe est recensé à Lannion. Cette entreprise prélève environ 180 000 m³/an.



Le nouvel abattoir envisage une consommation d'eau réduite d'environ 6 l/kg de viande. 1500 tonnes /an seront produites. Le rejet s'effectuera en amont du prélèvement.

L'abattoir de Guerlesquin prélevait 550 000 m³/jour.

Le débit réservé à l'aval du plan d'eau de Guerlesquin a été calé dans une forme de dilution des rejets d'eaux usées traitées de l'abattoir Tilly Sabco, fermé depuis 2018 (65 l/s). Des réflexions sont en cours pour faire évoluer ce débit réservé (Morlaix communauté, DDTM29). Une étude technico-économique est actuellement portée par Morlaix Communauté pour réhabiliter le système d'assainissement de Guerlesquin qui autrefois traitait essentiellement les rejets industriels de Tilly Sabco. Morlaix Communauté mène en parallèle une réflexion sur l'avenir de la zone industrielle et artisanale de Guerlesquin.

Agricole :

Remise en question de la consommation dans le milieu pour les porcs et les volailles par rapport à ce qui avait été défini dans les ateliers. La répartition de consommation à prendre est la suivante pour les porcs et la volaille : 60 % milieu et 40 % AEP. Cette répartition est conforme aux hypothèses retenues dans les autres territoires bretons. Le projet de l'eau pour demain et les diagnostics agricoles prévus sur 2 secteurs bretons permettront par la suite d'affiner cette hypothèse de consommation. Les eaux de lavages sont bien prises en compte dans les hypothèses de répartition.

Evaporation des plans d'eau :

La pression de l'évaporation des plans d'eau doit être précisée. Des échanges techniques SAGE, DREAL, OFB et EGIS prochainement doivent permettre de trouver la meilleure méthode en fonction des données disponibles pour l'estimation de cette pression.

Plusieurs pistes ont été évoquées lors de la réunion :

- Repartir de l'inventaire des zones humides : lien au cours d'eau et zone humide;
- Repartir de la BD topo : reprendre la donnée plans d'eau (sélection réalisée par l'OFB)
- Voir si possibilité d'utiliser la donnée Lac de Météo France.

=> Lors du groupe de travail OFB, DREAL, SAGE BL et EGIS, Hélène Anquetil (OFB) a transmis une base de données « Plans d'eau » sur les bassins versants Loire-Bretagne.

Restitutions :

STEP :

Les volumes d'eau parasite dans les rejets de STEP ne sont pas connus. Les politiques de réhabilitation des systèmes d'assainissement finiront par porter leurs fruits. Un objectif d'engagement de réduction 30% des eaux parasites semble intenable et indémontrable.

Eaux pluviales :

Les actions de gestion des eaux pluviales dans le cadre de la compétence GEPU (zone urbaine), permettent l'amélioration de l'existant en matière de gestion des eaux pluviales et de gestion en zone rurale (réduction vitesse de ruissellement des eaux pluviales aménagement fossés, bocage, talus).

ANC :

13500 bâtis en ANC sur le territoire du SAGE Baie de Lannion sont estimés. Volonté d'estimer les volumes de rejet de l'ANC. La consommation en eau moyenne est de 75 l/habitant/jour environ.

Abreuvement/restitution :

Le schéma du cycle de l'eau de la vache présenté dans le diaporama met en évidence la complexité de la prise en compte des restitutions animales en agriculture. Il n'y aura pas de restitution à calculer à l'échelle des unités de gestion par l'élevage dans le cadre de cette étude. Cependant, les données connues à ce jour et les limites de prises compte seront indiquées dans le rapport.

Un schéma du cycle de l'eau en élevage sera proposé par le SAGE BL et la CRAB.

Enjeux :

Sur l'unité de gestion du Guic, l'enjeu est de concilier débit réservé du plan d'eau de Guerlesquin avec la production AEP de Morlaix Communauté et la dilution des rejets de la station d'épuration de Guerlesquin.

Sur les unités de gestions du Léguer, l'enjeu est de maintenir la qualité écologique du milieu pour les espèces aquatiques (label site Rivière Sauvage et maintien du bon état de la masse d'eau Guic au regard du SDAGE Loire-Bretagne) à la fois en assurant le maintien d'une bonne qualité des eaux et l'état hydro-morphologique du cours d'eau (diversités des habitats et des faciès d'écoulement)

Sur les unités de gestion côtières, l'enjeu est de mieux définir les débits (systèmes de mesure à mettre en place car les outils de régionalisation sont peu concluants sur ces cours d'eau côtiers) et les impacts des prélèvements et des rejets. Sur certaines unités de gestion les prélèvements sont impactant (cas du Min Ran), sur d'autres les restitutions sont conséquentes (cas du Kerdu).

